L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 16 DECEMBRE 1882.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. DEFOSSEZ..........DIRECTEUR

Samedi, Matinée, 16 Déc. 1882,

A la demande générale.

LE JOUR ET LA NUIT.

Distribution comme ci-dessus.

Vingt-quatrième soirée d'abonnement

Samedi, 16 décembre 1882.

CHARLES VI.

Grand opéra en 5 actes......Musique de Halevy

Delrat, Tournié, Jourdan, Mmes Bernardi, Hasselmans.

Dimanche, 17 décembre 1882.

Grande Soirée Extra.

LA MASCOTTE.

Opéra comique en 3 actes..........d'Audran

Mmes Alice Reine, Belia, MM. Puget, Tony Reine, Berton.

Le bureau de location est ouvert de 10 A. M., à 4 P. M., tous les jours, au magasin de musique de Ph. Werlein, 135 rue du Canal.

Les portes s'ouvrent à 6 1/2 p. m. La représentation commence à 7 1/2 p. m.

14 déc -

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton........Locataires et directeurs

Une semaine, commençant DIMANCHE soir, 10 Décembre, Mercredi et Samedi Matinées.

RICE'S SURPRISE PARTY.

John A. Mackey, Kate Castleton, George K. Fortescue, Irene Perry, F. Reynolds, May Stembler, Albert Murdock, Lillie Grubb, H. S. Barnham, Ida Smith, Frederick Eustis, Winnie Dean, Risa Ainsley, Et Autres — In their new highly sensational melodramatic, operatic Comedy Melange, entitled

POP

Dimanche 17 décembre—JANAUSCHEK.

10 déc—

GRAND CONCERT-MATINÉE,

Par la troupe française d'Opéra.

—AU PROFIT DES—

FAMILLES PAUVRES.

Sous les auspices de la Société des Servantes des Pauvres.

A GRUNEWALD HALL,

DIMANCHE, 17 décembre 1882, à 1 h. de l'après-midi.

Billets..........50 cts

Sièges réservés, 25 cts extra. On peut les retenir chez Grunewald, rue du Canal.

3 déc—au 17 déc

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon

TOUS LES SOIRS

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

Au profit des Sœurs du Bon Pasteur.

UNE magnifique poupée, avec un trousseau complet, a été mise en loterie au bénéfice de l'asile du Bon Pasteur. Le tirage aura lieu le jour de Noël. La poupée est exposée dans la vitrine de la maison Holmes, rue du Canal. Les jolis petits chapeaux ont été fournis par Mme Geo T. Schilling, et les élégantes toilettes par trois des plus célèbres modistes de la Nouvelle-Orléans. Prix du billet, 25 cts.

19 nov

Bureaux de la Louisiana Oil Co., No 76 rue Baronne.—A une réunion spéciale de la Direction de la Louisiana Oil Co., tenue le mardi 12 décembre 1882, M. A. C. Landry a été élu Président de la Compagnie, en remplacement de M. J. A. DeBlanc, décédé, et M. Edgar Hincks a été élu Secrétaire, en remplacement de M. A. C. Landry, élevé à la Présidence.

A. C. LANDRY, Président.

13 déc—5t

Banque Nationale Mutuelle. — Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1882.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année à suivre, aura lieu à la maison de Banque, 106 rue du Canal, le MARDI, 9 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

12 déc—1m

Association d'assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1882.—Le quatrième lundi de décembre, jour fixé par la Charte étant une fête légale, l'élection annuelle de douze Directeurs pour l'année suivante sera tenue aux bureaux de l'Association No 102 rue du Canal, MARDI, le 26 décembre 1882, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.

LEON SERE, Secrétaire.

10déc au 26

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1882. —Les actionnaires de cette Banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la Charte, de neuf Directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la Banque LUNDI, 18 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.

N. LANDRY, Caissier.

8 déc au 18

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. — Coin Camp et Canal — Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1882. — Le dernier Lundi de décembre cette année étant le jour de Noël, les actionnaires sont prévenus que, conformément à l'article 6 de la Charte, l'élection régulière de douze (12) Directeurs pour l'année suivante, sera tenue aux bureaux de la Compagnie, MARDI, 26 décembre 1882, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

6déc—6au26

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

GRAND DEBALLAGE

AU SALON DE

MmeC. Samson

150 - RUE DU CANAL - 150

LES

Chapeaux et Bonnets

Les meilleur marché et les plus fashionables.

Modes de la dernière nouveauté!

31 oct—6m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTE

DE CHINE

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

Samedi—1an

TAPIS ET TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

TAPIS

Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles [Body Brussels et Tapestry Brussels]

Avec Bordures assorties.

Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.

NATTES

de COCO, de ROTIN et de CANTON.

L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliqués.

STORES DE FENETRES

de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.

Articles à rideaux, Franges, Gimps.

24 oct—1an—dim,mar,jeu

Spectacles, Bals, &c.,

Théâtre St-Charles de Bidwell.

REPRESENTATIONS D'ADIEU DE L'Original Madison Square Theatre Company, Dans le grand succès,

ESMERALDA,

DEUX DERNIERES SOIREES! DEUX DERNIERES SOIREES!

VENDREDI ET SAMEDI SOIRS.

SAMEDI—Programme spécial, souvenirs aux dames, matinée et soirée.

DIMANCHE, 17 déc—L'acteur populaire Frank Mayo, dans Davy Crockett.

15déc—

ACADEMIE DE MUSIQUE. DE BIDWELL.

Commençant Dimanche soir, 10 déc.

Matinées mercredi et samedi.

Grand succès scénique et dramatique

—ET—

L'engagement sérieux de la saison.

Splendide mise en scène.

JAMES A. HERNE'S HEARTS OF OAK.

Dimanche soir, 17 décembre—Réengagement de la Troupe d'opéra comique de Chas E. Ford. 10 déc—

AUTOMNE ET HIVER DE 1882.

T. C. PORTEOUS,

133 - - rue du Canal - - 133

(Bâtisse Touro.)

Déballe en ce moment les dernières nouveautés consistant en:

Soieries et Satins Brochés.

EFFETS OTTOMANS,

ÉTOFFES POUR ROBES ET COSTUMES,

En Laine française et anglaise.

DENTELLES, GANTS, &c.

29 oct—

Nouvelles Marchandises d'Hiver.

Comprenant;

Satins, Soieries, Velours, Peluches, Etoffes à drape brodées, de diverses maisons.

Costumes Flanelle, Mohairs, etc.

Aussi, un vaste assortiment de Bonneterie nouvelle, Dentelles, Cols dentelle, Collerettes, Fichus, Boutons, Garnitures, etc.

—Aussi—

Manteaux, Costumes, Dolmans

et un assortiment choisi de

Lingerie de Dessous

pour dames et demoiselles.

Robes et Vêtements d'Enfants.

L'attention spéciale est appelée sur notre collection vaste et choisie de

TAPIS

réunissant tous les genres et de tous les prix

—Aussi—

Rugs, (devants de cheminée) Nattes, Stores de fenêtres, Corniche, Rideaux à motifs, Toiles-Cirées de Planches, Nattes de Chine, simples et de fantaisie.

LE TOUT AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS.

N. B. - Echantillons envoyés sur application.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal, Coin Bourbon.

3 déc—3 mois

C. F. CARUTHERS & Cie,

No 27

Rue Carondelet, "Kenner Block,"

Marchands au Détail,

de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.

BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.

30 nov—6m

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir, qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Guéblé.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.

Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés. 22oct—1an

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis.

1er fév—82.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY

EUGENE ERATH,

283.....RUE VILLERE.....283

Entre Esplanade et Chemin Bayou

11 jan—82. 1anDMarJ

Ayer's Hair Vigor,

REND AUX CHEVEUX GRIS LEUR VITALITE ET LEUR COULEUR NATURELLE.

C'est une préparation des plus agréables qui est à la fois inoffensive et effective pour la conservation des cheveux. Elle donne, avec l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse, aux cheveux rouges, gris, d'une teinte légère ou passée, une riche couleur brune ou très noire, comme on peut le désirer. Par ce moyen les cheveux clairs s'épaississent et il est remédié souvent, non toujours cependant, à la calvitie. Le **Hair Vigor** arrête immédiatement la chûte des cheveux et donne lieu à une nouvelle croissance dans tous les cas où les glandes ne sont pas détériorées; tout en donnant aux cheveux malades, faibles et cassants, ou autrement malades, une vitalité, une force et une souplesse extraordinaires.

Le **Vigor** nettoye le cuir chevelu, guérit et empêche la formation de la crasse et de la teigne; et par ses vertus rafraîchissantes, stimulantes et adoucissantes, il fait passer la plupart des humeurs et des maladies particulières à la peau du crâne, la tenant fraîche, propre et douce, conditions avec lesquelles les maladies du cuir chevelu et des cheveux sont impossibles.

COMME PREPARATION POUR LES CHEVELURES DES DAMES

Le **Vigor** est incomparable. Il est sans couleur; ne contient ni huile ni teinture, et ne salirait pas la batiste la plus fine et la plus blanche. Il répand un parfum agréable et durable, et comme article de toilette il est économique et sans pareil dans son excellence.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. J. C. AYER & CO.,

LOWELL, MASS.

Chimistes pratiques et analytiques.

Vendu par tous les droguistes en tous lieux.

20 mai—4

Compagnie ancienne et sûre au Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec honneur, wagons et attelages.

La plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Nos conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne 12mars—1an

Nous avons fait de nombreuses annonces à la Nlle-Orléans, du CHARBON que nous fournissons, et certainement, nous n'avons rien avancé que nous ne puissions prouver. Nous n'avons rien dit qui ne soit rigoureusement vrai. Nous affirmons que notre charbon d'Hélèna et de Montevallo comme charbon de cheminée est bien supérieur sous tous les rapports à celui de Pittsburg; il n'a pas d'odeur, il n'éclate pas, il brûle jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres; il dure plus longtemps et donne plus de chaleur que le Pittsburg, si l'on ne tisonne pas trop souvent.

Si vous n'avez pas encore fait usage de ce charbon essayez-en, et s'il ne répond pas à ce que nous promettons, revenez à notre bureau, et nous vous rendrons votre argent. On ne peut faire une proposition plus avantageuse, essayez-en.

A. C. DANNER & CIE,

54 rue Carondelet,

Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, coin des rues Victoire et Champs-Elysées.

5 déc—

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 oct—

Columbian Institute,

128 RUE ESPLANADE.

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.

MLLE H. FITZGERALD, Directrice.

19sept—6m

MEDECINS.

Dr S. COURREGE,

RESIDENCE ET OFFICE.

No 260 Rue Claiborne, encoignure Chemin du Bayou.

Consultations, de 8 à 10 A. M., et de 2 à 3 P. M.

Le Dr traite aussi les maladies chroniques.

31 oct—au15déc

Dr A. W. de Roaldès.

Résidence: 415 rue Decatur.

Près des Champs-Elysées.

Office: Coin Baronne et Commune, au-dessus de la "Bâtisse du Gaz." Elévateur: rue Commune.

Consultation: de 1 à 3 P. M.

2 août 5m..J.D.M

Le Dr J. CARRIERE,

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris,

Lauréat de l'Académie de Médecine,

No 2, rue Portalis,

Près le Boulevard Malesherbes,

PARIS, (France).

1e juil—6mMaJD

Mme VALLON

SAGE-FEMME,

Diplomée de la Faculté de Paris.

Résidence: No. 179 rue des Remparts,

Entre Ste-Anne et Dumaine.

P. S.—On pourra la consulter à toute heure.

7 oct - Sam Dim Jeu—3m

Mme VERGEZ, Sage-Femme,

DE retour de France, prévient sa clientèle qu'elle continue l'exercice de sa profession.

Consultations pour les maladies des dames tous les jours de 7 à 8 heures A. M. et de 1 à 3 heures P. M., à son même domicile, rue Royale No 188. 14nov—1m

Aux malades.—GIOVANNINA D'AMICO, très renommée Somnambule clairvoyante, annonce au public qu'avec son époux elle donne tous les jours de 9 à 4 heures des consultations magnétiques pour "toutes maladies" et affaires particulières, No 125, rue Royale, au rez-de-chaussée, entre St Louis et Toulouse. Elle peut également être consultée par correspondance.

Elle donne aussi des leçons de magnétisme aux dames et aux messieurs en leur assurant qu'en très peu de temps ils apprendront à magnétiser, soulager la migraine et faire les expériences les plus difficiles.

10 déc—1 mois.D Ma J

MADAME C. ANTONIA,

LA célèbre Somnambule Clairvoyante, est à la Nouvelle Orléans jusqu'au 21 décembre. Les dames et les messieurs peuvent la consulter pour tout ce qui concerne l'avenir, le présent et le passé, les maladies, affaires, etc. Elle parle le français, l'anglais et l'allemand.

86, rue Bourbon, entre Conti et St-Louis.

25 nov—1m

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

BARBIER & THOUROT

Successeurs de S. FOURNIER,

Horlogers, Bijoutiers et Opticiens

60.......RUE ROYALE........60

Entre Bienville et Conti, N. O.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont en mains un joli choix de **Montres** or, argent et nickel; une grande variété de **Bijoux, Pendules**, etc; un assortiment de **Lunettes, Pince-nez et Lorgnettes d'opéra.**

Les réparations sont toujours comme par le passé, faites avec le plus grand soin.

Le tout pleinement garanti et à des prix excessivement réduits.

19 nov—2m..dim.mar.jeu

Les personnes qui désireraient

—disposer de—

MEUBLES,

vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 2599 de la poste de la Nlle-Orléans.

Sasét—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Ader, Joseph Célestin	Glatron, Rapas,
Augustin, Joseph	Grand, François
Abadie, Cérile Barbe,	Garrus, Paulin-Auxile
Avet, Vincent	Groiseau, Dme Vve
Augereau, J M d'	Haas, Charles
Augereau, P D d'	Ifrick, Mr et Mme,
Augereau, Dame Vve d'	Jacquet, Jean
Bernard, D	Laporte, J-B
Bertin, Philippe	Lhote, Léon
Boudes, Jean Baptiste	Lhote, Arthur
Beauxis, Jean Marie	Lhote, Louise
Brusseau, Léon dit, Castagnet	Lauga, Baptiste
Bounin, Jacques	Landreaux, Arnaud
Cardeilhac, Bte Clément	Lapierre, Ju Jn Henri
Cathary, François	Letanneur, Emile
Cadinot,	Lamouranne, Jean
Cases, Joseph	Lesserre, Jules
Castaineau, Dque les héritiers	Monsarret, Isidore
Ducoing Grégoire, famille	Mouras, Jean
David, Paulin	Moyne, Jean
Dessaintes, Arthur François	Maihle, Jean
Dotteau, Léon	Morrejan, Guillaume
Dupont, Pierre Benjamin	Marcalin, Jules-Marius
Derbecourt, Auguste dit Adrien	Nassans, Jean Jacques
Desbareille, Jean Armand	Nassans, Jean Baptiste
Estracié, Jean-Marie,	Ollier, Jacques
Espinasse, Albert	Pugeat, Antoine
Ferlandry, Ferdinand	Rotgé, Jean dit Cadet
Farrier, Jus	Roulet, Jean-Pierre dit Cadet
Forstall sons	Regnier, Prosper
Fariario, Lasso	Revertégat, Joseph Pierre
Flettes, Pierre Gabriel	Riffaud, Marie, Vve Fétis
Fauson, Henri Victor	Rotgé, Jean
Fagerot, Félix-Martial	Sanebressoilles, Dame Vve E
Gouffé, Victor Rolland	Schmith, Joseph Michel
	Toujan, Timothée
	Verceiot, Jules Joseph
	Velez, Vve née Vergé

Le Consul Général de France,

VICOMTE PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 1er décembre 1882.

1er déc

A & P. A. VILLERMIN,

Grocers et Marchands Commissionnaires. No. 91 Rue Decatur,

entre Conti et St-Louis.

VIENNENT de recevoir un assortiment vaste et varié de Vins de Californie de la maison S. Lachman tel que:

CLARET,
ZINFANDEL No 1,
BOURGOGNE,
HOCK.

Et vins de Bordeaux de différentes marques, en barriques et en caisses.

Aussi un assortiment de vins d'Espagne, de St-Vincent

Grocerie en général de première qualité

Pour les fêtes de Noël et Jour de l'An un vaste assortiment de feux d'artifices que ces messieurs offrent à vendre au commerce à des prix réduits.

24déc—1m—Dim J

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Veuve U. Soniat vs Veuve John McIntyre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6834.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 16 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Bienville et Douane, les dits lots se touchent et sont désignés par les numéros quinze et seize de l'ilet soixante-deux et mesurant ensemble cinquante-et-un pieds six pouces de face à la rue Prieur, cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent huit pieds six pouces; la totalité conformément à un plan de L. Reizenstein, en date du 17 mars 1863.

Acquis par la veuve McIntyre, dont une moitié comme veuve survivante en communauté avec John McIntyre, qui l'avait acheté de Henry Weber, conformément à un acte de R. J. Ker en date du 18 juillet 1863, et l'autre moitié à elle adjugée par ordre de la Deuxième Cour de District, rendu le 21 janvier 1876, enregistré dans le Livre des Transferts 106, folio 319.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 21 28 5 12 16 déc

Urban Theurer vs. veuve J. H. Werner, née Helena Muhlert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5265.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Rickerville, paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept de l'ilet numéro quarante, qui est borné par les rues Leontine, Pitt, Valmont et Prytania, conformément à un plan dressé par B. Buisson et Jr. Thornton Thompson, en date du vingt-troisième jour de mars 1849, déposé en l'étude de J. W. Beard anciennement notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Valmont sur une profondeur de cent vingt-trois pieds un pouce entre lignes parallèles. Le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Valmont et Pitt.

Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de S. L. Hill, par un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 nov—18 25—2 9 16 19 déc

Josiah Fisk vs le Juri de police de la paroisse de Jefferson, rive gauche.

COUR DU VINGT-SIXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse de Jefferson, No 67—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingt-Sixième District Judiciaire pour la Paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 3 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les soixante-huit centièmes (68/100) d'un certain ilet de terre dans la ville de Carrollton (dans le Septième District de cette ville), désigné sur un plan dressé par Harrison, le 23 mars 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, notaire à la Nouvelle-Orléans, comme ilet numéro vingt-trois, compris entre les rues Hampson, Deuxième, Short et l'Avenue Canal, mesurant deux cent soixante-quinze pieds sur chaque côté des dites rues et ayant vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies et dépendances qui appartiennent au dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 déc—9 16 23 30, 3 jan

P. H. Middlemiss vs. Union Bethel African Methodist Episcopal Church et al [Nicholas Jefferson].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5619—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 27 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti, désigné par le numéro vingt-deux, sur un plan de C. A. de Armas, en date du 12 mai 1870 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 20 du livre des plans No 7 et mesurant trente pieds trois pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par Nicholas Jefferson, défendeur par achat de Mlle Eliza Lecesne, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, en date du 24 juillet 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée propriété de Nicholas Jefferson.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25 nov—2 9 16 23 27 déc

Excellente occasion de placement d'argent en des Propriétés de ville de choix.

Vente importante à l'encan, par décret du Jury de Police de la paroisse d'Ascension d'un grand nombre de terrains de paroisse à Donaldsonville, par le ministère du shérif de la paroisse Ascension.

EN vertu de l'autorité investie en moi par le Président du Jury de Police de la paroisse Ascension, conformément aux ordonnances du Jury de Police. No 21 de la nouvelle série, ordonnances du Jury de Police de cette paroisse adoptée le 11me jour de juillet 1882, et l'ordonnance amendée y annexée, l'ordonnance No 23 de la nouvelle série adoptée le 24 octobre 1882, Je vendrai à l'enchère publique à la porte de la maison de cour de cette paroisse dans la ville de Donaldsonville, le SAMEDI, 6me jour de janvier A. D. 1883 entre 11 heures du matin et 4 heures de l'après-midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Les terrains 157, coin de la rue Opélousas et de l'avenue Railroad; 156, 155 et 154 faisant face à la rue Railroad, 153 formant le coin de l'avenue Railroad et de la rue Claiborne; 146 faisant face à la rue Claiborne, 145 formant le coin des rues Claiborne et Houma, 144 et 143 faisant face à la rue Houma, 98 formant le coin des rues Houma et Opélousas; et 97 et 96 faisant face rue Opélousas, dans le carré No 3 borné par les rues Opélousas, Houma, Claiborne et l'avenue Railroad (anciennement la rue Cabahanosse), situés dans la ville de Donaldsonville, dans la dite paroisse Ascension, étant la même propriété accordée au Jury de Police de la dite paroisse par l'Etat de la Louisiane, par un acte de la Législature approuvé le 30 mars 1883, intitulé: Un acte accordant au Jury de Police de la paroisse d'Ascension les terrains et bâtisses érigés par l'Etat dans la ville de Donaldsonville communément connus sous le nom de "Maison d'Etat." Les dits terrains mesurant soixante pieds de face, plus ou moins, sur cent vingt de profondeur, plus ou moins, mesure française, à l'exception des terrains, key lots 155 et 143 qui ont une profondeur de cent cinquante pieds, plus ou moins.

Conditions—Un quart du prix d'adjudication en argent courant légal des Etats-Unis, sera payé comptant, le jour de la vente par l'adjudicataire, au moment de la vente; et pour le reste du prix d'adjudication, l'acquéreur fournira trois billets de sommes égales à trois et souscrits par lui à son propre ordre; endossés par lui et faits payables au bureau du Trésorier de paroisse de la paroisse Ascension, à un, deux et trois ans de date, et il y sera stipulé qu'ils porteront un intérêt respectivement de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, lesquels billets seront garantis par hypothèque spéciale, avec lien du vendeur, privilège, sur les terrains vendus et adjugés comme il est dit plus haut; ainsi que toutes les clauses usuelles nécessaires, et dix pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des dits billets à leur échéance.

Tous les actes de ventes des dites propriétés et terrains devront être passés pardevant notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un plan des terrains peut être vu en mon bureau et sera exhibé le jour de la vente.

P. A. JONES, Shérif de la paroisse Ascension.

Paroisse Ascension, 3 décembre 1882.

12déc—

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Dame Louise H. Michel vs. John Teen et Elizabeth Teen, son épouse, in solido.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 2581—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux, 150 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 27 décembre 1882, à onze heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir:

Un assortiment de meubles de ménage, dont l'énumération se trouve dans un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable.

16déc—16 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Gilbert S. Armant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 7,281—Division B.—Attendu que Victor Armant a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gilbert S. Armant, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 déc—16 20 24

Succession de Louis Fassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 46—Division E—Attendu que Anthony Ritter a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Fassel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 déc—7 12 16

Succession de Mme Veuve James Hepburn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2174.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Armand Pitot, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

14 déc—14 19 23

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de H. Spillman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 5466.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 10 novembre 1882, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philippa maintenant Dryades, Baronne, Poydras et Perdido et mesure, au pied américain, 40 pieds de face à la rue Philippa maintenant Dryades sur une profondeur de 130 pieds.

Termes et conditions—Une moitié comptant et le reste en un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur paiera les honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour forcer le paiement des dits billets, aura la propriété assurée contre le feu pour le montant de la valeur et le paiement final des dits billets et aussi le transfert de la police au vendeur et le remboursement des primes d'assurances non expirées.

Acte de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 nov—14, 18, 25 déc 2, 9, 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Vermilionville, Lne.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureaux No 45 rue Royale.—SAMEDI, 23 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 novembre 1882 je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans la ville de Vermillionville, Lne, étant les lots 58 et 73 d'après un plan de la dite ville, bornés au nord par les terres de Léon Billaud au sud par les terres de Vve Benjamin Bailey, à l'est par la rue Jefferson et à l'ouest par la rue Madison, mesurant chacun 96 pieds de face sur 140 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

21 nov—21 22 25—2 9 16 23 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division B—No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale — SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du 9 novembre 1882, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Gueno, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 9 de l'ilet No 28, lequel lot de terre est borné par les rues Johnson, Onzaga, Prieur et D'Abadie, et mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Johnson, entre Onzaga et Promenade St-Bernard anciennement rue D'Abadie sur 109 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la Promenade St Bernard, 98 pieds 4 pouces et 3 lignes sur une première profondeur sur la ligne plus près de la rue Onzaga, et 14 pieds 6 pouces sur une nouvelle profondeur et sur une ligne oblique; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et tous les autres avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Johnson, Prieur et Onzaga, mesurant 21 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur.

3° Neuf lots de terre se touchant dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement dans l'ilot borné par les rues Solidelle, Joséphine, Port et St Ferdinand, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Solidelle sur 105 pieds de profondeur, à l'exception des lots 1 et 9 qui ferment le coin de la rue Port, St-Ferdinand et Solidelle, qui mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Solidelle, le tout conformément à un plan de Castaing & Cie.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 40 qui est borné par les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle. Lesdits lots touchent et sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur entre lignes parallèles de 117 pieds, au pied américain.

5° Huit certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 7 à 14 inclusivement, de l'ilet No 110 qui sont bornés par les rues St André, Music, Prosper et Promenade Washington. Les lots Nos 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

Le lot No 11, forme le coin des rues Music et Prosper et mesure 30 pieds de face à la rue Music sur 126 pieds 6 pouces de face et de profondeur à la rue Prosper. Les lots Nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prosper sur 126 pieds de profondeur, et le lot No 10 ferme le coin de la Promenade Washington et de la rue Prosper et mesurant 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de façade à la rue Prosper, au pied français.

6° Trois certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, faubourg Franklin, désignés par le No 10 de l'ilet No 99 bornés par les rues Claiborne, Espagne, Prosper et Avenue Washington et les rues Claiborne, Prosper et Music, sur un plan dressé par L. Bringier, ancien voyer général, et mesurant comme suit à savoir: le lot No 10 ferme le coin de la rue Prosper et de l'Avenue Washington, 30 pieds de face à la dite Avenue Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de façade à la rue Prosper et les lots Nos 3 et 4 qui se touchent, 30 pieds de face chacun à la dite Avenue Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

13nov—13, 14, 18, 25—2, 9, 16déc.

Propriétés de valeur et bien situées dans le Premier et le Second District.

No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido, et tenant aux écuries de Rillieux, bâtisses en briques à deux étages coin Liberté et Poydras et No 144 rue Liberté, près Poydras, une résidence et magasin en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages.

Coin Bienville et Bassin.

Coin Quartier et Bourgogne, magasin en briques occupé comme magasin d'épiceries par P. Bellocq.

Succession de Jean St. Martin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D —No 5,701.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 novembre 1882, je procéderai à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir;

Premier District.

1o Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Gravier, Rampart et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 99 pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdido et à peu près 25 pieds dans le fond

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, retirée de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, cuve, waterworks, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisance, etc., touchant à l'écurie de Rillieux et portant le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Liberty, Howard et Perdido, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, 30 pieds 6 pouces 7 lignes dans le fond, sur une profondeur de 110 pieds de face à la rue Liberty.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, formant l'encoignure des rues Poydras et Liberty, divisée en deux corps de logis, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres faisant face à la rue Liberty, et en outre une autre bâtisse en bois portant le No 144 de la rue Liberty, ayant 4 chambres, cuves, lieux d'aisance, waterworks, etc. Les chambres de l'encoignure sont occupées par un marchand de fruits et d'huîtres.

Deuxième District.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Bassin, Franklin et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bassin sur 65 pieds 10 pouces 5 lignes de face et profondeur à la rue Bienville, plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec 3 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres cuves, etc, occupée par un marchand de fruits et de soda.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Bellocq, comme épicerie et café; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gaz, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets des acquéreurs avec lien et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les améliorations devront être assurées et les polices transférées, et en cas de procès l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocat pour recouvrer le montant. Les acquéreurs assumeront et paieront en outre du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1882.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.

14 nov—14 18 25—2 9 16 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois beaux cottages à double corps de logis, Nos 128 et 130 Louisiana Avenue, près de la rue des Magasins.

Sept emplacements de choix pour bâtir, au coin des rues Bordeaux et Constance.

Une résidence confortable, à deux étages, No 150 rue Seconde, entre Laurel et Constance.

Résidence désirable à deux étages, No 39 rue Ste-Marie, entre les rues Felton et Rousseau.

A l'encan, à long terme.

Succession de Joseph Cohn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 6108.

PAR B. ONORATO. Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 13 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'encan, des propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Nun, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie Religieuse, Rousseau et Félicité, désigné comme No 4 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à 2 étages, couverte en ardoises, ayant à peu près 10 chambres, cuve, hangar, lieux d'aisance, etc, et porte le No municipal No 39 de la rue Ste Marie.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Troisième, Laurel et Live Oak, désigné par le No 9 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Seconde sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 10, et 111 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 8

Les améliorations consistent en une jolie résidence à 2 étages, couverte en ardoise, ayant 9 chambres avec installations de gaz, chambres à bain, 2 cuves, galeries, hangar et un joli jardin en face de la résidence.

3° Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Magazine et Constance et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois jolis cottages double couverts en ardoises, chaque cottage ayant 6 chambres avec installations de gaz, cuves, etc.

Ces cottages portent les Nos 128 à 138 de l'Avenue de la Louisiane.

4° Sept terrains, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés sur un plan de L. Surgi en date du 2 janvier 1857 comme les Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'ilet No 21, borné par les rues Magasins, Valence, Live Oak et Bordeaux; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 99 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 10 forme l'encoignure des rues Live Oak et Bordeaux; les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour forcer la collection, et les polices d'assurance transférées.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront en outre du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1882.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

9déc—9 16 23 et 30 jan 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District, sur les rues Esplanade, Florida, Maurepas et Mystery, dans l'affaire de Françoise Dennis veuve de Philippe P. Burger vs Julia Burger.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 5841—Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO. Encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 6 janvier 1883 il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. W. T. Houston Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 13 et signé le 17me jour de novembre 1882, les propriétés ci après décrites, à savoir:

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Florida, Encampment, Maurepas et Mystery, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 1er décembre 1882 et mesurant, au pied américain, comme suit, à savoir:

Le lot A forme l'encoignure des rues Maurepas, Mystery, Esplanade et Florida mesure 25 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 2 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Florida, 103 pieds 4 pouces et 5 lignes à la rue Maurepas, 79 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Mystery et 129 pieds 10 pouces et 3 lignes sur le côté du lot B.

Les améliorations du lot A consistent en une habitation à un étage ayant une galerie de façade, trois chambres et deux cabinets, une écurie, une remise, une cuisine, etc.

Les lots B C D E F G H, et I mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Florida, mesurant de la rue Maurepas, sur une profondeur d'une rue à l'autre de 155 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs auront à payer en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

6 déc—6, 9, 16, 23, 30—6 jan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier district, rue du Canal, entre Dorgenois et Broad—Rue Broad, entre Palmyre et Jane Alley. Rue Gasquet, entre White et Broad.

Succession de Wm Doyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. No 6523.

PAR B. ONORATO. Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 novembre 1882, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Dorgenois et Broad, désigné par le No 15 et mesurant 27 pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le même district et ilet, bornés par les rues Broad, Banks et Palmyre et l'Allée Jane, désignés par les Nos 7 et 12, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 26 pieds et 7 lignes de face à la rue Broad et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces et 7 lignes sur le côté du lot No 8, et 114 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 6; et le dit lot No 12 mesure 25 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Banks 25 pieds et 7 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Gasquet et Palmyre, commençant à une distance de 103 pieds 2 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 129 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, devra payer les taxes dues et exigibles en 1882.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

2déc—2 9 16 23 30 jan6

Meubles de maison,

Effets mobiliers, coffre à outils, et outils divers, Bijouterie, Outils de bijoutier, Matériaux de bijoutiers, Gravures coloriées, coffre-fort, etc.

Succession de Louis Mith.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No 6,757.

PAR B. ONORATO, Encanteur.—Bureaux, 45 rue Royale - SAMEDI, 16 décembre 1882, à 2 heures de l'après-midi, sur les lieux, coin Marigny et Décatur, (11 rue Marigny), en vente No 64 rue Bienville [au premier], en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 12 décembre 1882, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, un coffre à outils et outils divers, un coffre-fort, un lot d'outils et de matériaux de bijoutier, un lot de bijouterie, un lot de gravures coloriées et de lithographies et divers autres articles, conformément à l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant sur les lieux.

15 déc 2t

Magnifiques Peintures à l'huile par P. P. Rubens, Montre et Chaîne en or, Livres, Effets mobiliers, &c.

Succession de John Crickard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 6947.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureaux 45 rue Royale—MERCREDI, 27 décembre 1882, à 11 heures du matin, dans la salle de vente, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 14 décembre 1882, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:

Une magnifique peinture à l'huile, que l'on dit être un original de PIERRE PAUL RUBENS.

Aussi: Une montre en or et sa chaîne, une bague en or, des livres divers, des effets d'habillements, effets mobiliers, &c., conformément à l'inventaire enregistré.

N. B.—L'attention des connaisseurs et des amateurs est respectueusement appelée sur le tableau que l'on dit être une œuvre d'art de grande valeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

15 déc—15 au 27

WM. E. MURPHY,

AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE

ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations, de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage entre les co-propriétaires, tous majeurs, de feu EDGAR MONTEGUT.

Résidence de valeur dans le 3e district faisant face aux rues Chartres et Royale, No 625 rue Royale et le No 626 rue de Chartres.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 16 décembre 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur pour clore les intérêts conjoints des héritiers.

La propriété suivante, savoir:

Une portion de terre située dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Chartres, Montégut et Clouet, ayant les dimensions suivantes—11 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur vers la rue Montegut, de là 63 pieds sur une ligne parallèle à la rue Royale et courant vers la rue Montégut de là 96 pieds 2 pouces 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Montégut et courant vers la rue Moreau, de là 64 pieds 5 pouces sur une ligne parallèle à la rue de Chartres et courant vers la rue Clouet, de là 100 pieds sur une ligne parallèle à la rue Montégut et finissant à la rue de Chartres, de là 10 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue de Chartres, de là 100 pieds de profondeur, de là 67 pieds 8 pouces sur une ligne parallèle à la rue de Chartres et courant vers la rue Clouet et de là 96 pieds 2 pouces 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Clouet et courant vers la rue Royale, de là 68 pieds sur une ligne parallèle à la rue Royale et courant vers la rue Montégut, de là 120 pieds sur une ligne parallèle à la rue Clouet et finissant à la rue Royale—le tout mesure américaine d'après un plan d'Arthur de Armas en date du 15 novembre 1882.

Ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises ayant un grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, galerie et cuisine; une autre bâtisse en bois de trois chambres, hangar, trois citernes, lieux d'aisance, jardin, arbres fruitiers, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt, par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Armand Pitot Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, le dépôt d'usage de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur.

15nov—15, 25—2, 9, 16 déc.

Magasin de bijouteries de Madame P. Rivera.

Vente positive pour Cause de Liquidation.

Cadeaux de Noel et du Jour de l'an

Magnifiques bijoux, bagues en diamant et en or, Montres en or et en argent, Chaînes, Boucles d'oreilles, Parures, Bracelets, Garnitures de cheminées, Pendules française et américaines, Chronomètres, Argenterie, Plaqué, Porte-huiliers, etc., etc.

Aussi Vitrières plaquées, Comptoirs, Installations de magasin et une quantité d'articles trop longs à énumérer.

PAR JAS P. GUINAULT encanteur bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 19 Décembre 1882, et les jours suivants, il sera vendu à 11 heures du matin jusqu'à ce que tout le stock du magasin soit vendu—à l'encoignure des rues Royale et St Pierre.

Les articles ci-dessus décrits du susdit magasin.

Conditions—Comptant sur les lieux.

13 déc—

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété pour résidence centrale sur la rue Rempart, entre Bienville et Conti.

Vente pour effectuer un partage,

Dans l'affaire de Mme Catherine Luzenberg et son mari vs. Mme Mary L. Egan et als.

No 5256—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 30 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles il sera vendu à l'encan, conformément à un jugement rendu par l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C pour la Paroisse d'Orléans le 4 avril 1882 et signé le 11 avril 1882 et d'un ordre supplémentaire du 27 novembre 1882 de l'hon. juge dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bienville et Conti, désigné comme lot No 6 sur un plan de L. J. Pilié, en date du 19 décembre 1835 et déposé en l'étude de F. Grima, notaire, selon le dit plan et d'après un autre plan déposé en l'étude de F. Magner, notaire, comme plan No 71, le dit lot mesure, au pied américain, 25 pieds 11 pouces de face à la rue des Remparts 26 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, 105 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 5 et 109 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 7 sur le premier dit plan. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec mansarde, cottage No 66 rue Remparts, côté nord, actuellement sujet et centralement situé pour une résidence privée ou professionnelle.

Conditions: Comptant. 10 pour cent sur le montant de l'adjudication seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 nov. 28 2,9,16,23,30 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasin Central dans le Deuxième District.

Convenable soit pour résidence, commerce et industrie.

Le magasin à 4 étages, avec un lot de grande profondeur.

No 106 rue Chartres, Entre celles St Louis et Conti.

Pour effectuer un partage.

Dans l'affaire de la Succession d'Anna Barbara Neusbaum, décédée, femme de Fridolin Dinkel.

John Dinkel vs. Fridolin Dinkel et als.

No 375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON. C. E. Girardey, encanteurs—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 30 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement signé le 9 décembre 1881, par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et d'un ordre ou decret du même juge, rendu le 21 décembre 1881, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'ilet No 28, borné par les rues Chartres, Vieille Levée, Conti et St Louis, sur un plan annexé à un acte notarié ci après mentionné, conformément au dit plan. Le dit propriété mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de 150 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue St Louis, 128 pieds 2 pouces et 4 lignes sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Conti, puis fermant de 4 pieds 7 pouces, puis courant une autre profondeur de 22 pieds 2 pouces et avant 16 pieds sur la ligne du fond, le tout au pied américain. La dite propriété a été acquise par F. Dinkel durant communauté entre lui et la décédée par acte passé le 26 octobre 1865, pardevant E. G. Gottschalk, anciennement notaire.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant le magasin en briques à 4 étages solidement construit et désigné par le numéro 106 de la rue de Chartres. Le rez-de-chaussée contient un magasin en bon état avec vitrines, comptoirs, installations, gaz et deux grandes chambres dans le fond. Le 2me étage à 6 grandes chambres et corridor. Le 3e étage à 6 chambres et le 4e étage à 3 chambres. Derrière le corps principal est une maison en briques à 2 étages contenant 4 appartements. La cour est pavée; il y a un hydrant et une grande cuve de 10 000 gallons. Cette propriété, située dans le centre du 2me District, est sur une des rues principales et mieux fréquentées et est tout ce que l'on peut désirer comme emplacement de commerce. Elle est louée en partie au taux de $59 par mois sans bail

Termes et conditions—Un tiers ou tout comptant au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement. Les améliorations devront être assurées, et la police transférée aux détenteurs du billet; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1882 s'élevant à environ $160 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent sur le prix de la vente au comptant sera requis au moment de l'adjudication.

25 nov—2 9 16 23 et 30 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent attrayant

Dans des propriétés de commerce de choix. Le magasin en briques, à quatre étages, No 96 rue du Camp, entre Poydras et Natchez, en face du magasin de quincaillerie de MM. Rice, Born & Cie.

Succession de feu William Florance.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No. 6 498.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet.—SAMEDI le 6 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 novembre 1882, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété de commerce de choix, le magasin en briques à quatre étages, désigné par le No 96 de la rue du Camp, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Poydras, Natchez.

Le terrain mesure 22 pieds 9 pouces de face rue du Camp; s'étend à une profondeur de 85 pieds 4 pouces sur la limite latérale inférieure, et sur la limite supérieure; il est séparé de la propriété contiguë par une ligne irrégulière qui s'étend de la façade, à angle droit, 69 pieds 6 pouces vers l'arrière limite; de là, ledit terrain se rétrécit de 4 pieds 8 pouces, rétrécissement qui s'accroît plus loin de 6 pieds 10 pouces; puis il reprend sa première largeur, s'étendant à 9 pieds au delà de la limite de la rue, faisant une largeur de 22 pieds 9 pouces, toutes ces dimensions sont décrites avec plus de clarté sur un plan du dit terrain, annexé à un acte passé dans le bureau de Wm Christy, notaire, en la paroisse d'Orléans, le 9 février 1836. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges qui y appartiennent.

La propriété est vendue sujette à un bail au locataire actuel, expirant le 1er novembre 1883, au taux de $1200 par an, payable mensuellement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis par hypothèque spéciale, lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement —5 pour cent d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement. La bâtisse devra être assurée, la police transférée au possesseur des billets. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er déc—2, 9, 16, 23, 30—6 jan.

Avis aux Contribuables.

Bureau No 73, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral

JOHN T. DUFOUR, No Chartres

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

Vente péremptoire de propriétés de choix bien situées et améliorées dans le Deuxième District.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Orléans, Royale, St Pierre et Bourbon, mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade rue d'Orléans sur 57 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La propriété est louée à $34 par mois.

2° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Claiborne, Orléans, Robertson et St Pierre, mesurant 28 pieds 8 pouces et 6 lignes de face rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Orléans. Propriété louée $44 par mois.

3° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Philippe, Dauphine, Dumaine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 101 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles mesure française. Une maison double et louée $26 par mois à deux locataires, sera vendue sujette à un bail expirant le 31 août 1883.

4° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Trémé, Quartier et St-Claude, mesurant 27 pieds 7 pouces de façade sur le Chemin du Bayou, sur une profondeur de 84 pieds 2 pouces 2 lignes du côté de la rue Trémé; de 82 pieds, 1 pouce 1 ligne sur la limite qui sépare le dit terrain du terrain No 5; et une largeur de 30 pieds 5 1/2 pouces à l'arrière. La propriété est louée $15 par mois et sera vendue sujette à un bail finissant le 28 février 1883.

5° **Un terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Dumaine, St-Claude, St-Philippe et Trémé, mesurant 18 pieds 1 pouce et 4 lignes de façade sur la rue Dumaine, sur 96 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur, ensemble avec l'allée faisant face rue Trémé, mesurant 9 pieds 2 pouces de façade sur une profondeur de 25 pieds 9 pouces et 11 lignes louée à $25 par mois. Les installations pour gaz et les chandeliers seront vendus avec la maison

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Dumaine, St-Philippe et Miro, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti, 90 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8 100 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 6, et 31 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec **une portion de terrain**, dans le même ilet qui a été décrit plus haut, commençant à une distance de 150 pieds de la rue Miro et ayant sur la ligne parallèle à la dite rue Miro, et séparant cette dite portion de terrain de la partie restante aux deux dits lots 73 pieds 1 pouce plus ou moins de largeur, 42 pieds plus ou moins sur la ligne de côté de la rue St Philippe et parallèle à cette rue et 70 pieds, plus ou moins, sur la ligne du côté de la rue Dumaine et parallèle à cette dernière.

7° **Un certain morceau de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti Hôpital et Rocheblave, mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur 86 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur louée à raison de $8 par mois et vendu sujet à un bail expirant le 31 mars 1883, avec le privilège de renouveler pour 3 mois de plus.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur à leur propre ordre et par eux endossés portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au comptant et sur les lieux, et assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt notaire, No 10 rue Orléans, aux frais des acquéreurs.

Voir les plans à la Bourse. 2 déc—2,9,16,23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage dans le Troisième District, No 72 rue Annette, entre Robertson et Girod.

Succession de Fanchonette Duboval.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6645—Division D.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division D en date du 9 novembre 1882, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession.

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 6 dans le carré d'ilet 46, borné par les rues Annette, Robertson, St Bernard et Girod mesurant, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur Annette, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même qui fut acquise par le dit défunt, par achat de George Schroeder par acte passé pardevant feu Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, le 3me jour d'avril 1859, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, à la page 149 du livre 80; le titre de ladite propriété a été confirmé à la dite défunte, par la Veuve L. Cheyron, dans un certain acte passé pardevant Joseph Cuvillier notaire en cette ville, le 25 octobre 1870, enregistré au bureau des transferts, de cette ville, à la page 149 du livre 99.

Les améliorations comprennent une maison à un étage ayant 2 chambres et une galerie, puits citerne et lieux d'aisance.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication comptant sur le lieu de la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire, 138 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.

11nov—11 18 25 déc 2 9 16

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

J. F. SCHRODER, président.

NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurance contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4 407 800 24
Passif	2 670 383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.

JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident

CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle Orléans, 2 novembre 1882.

12nov 1an - v.c

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

(Southern Insurance Company of New Orleans.)

Bureau, 31 rue du Camp

Entre Commune et Gravier.

CAPITAL - - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER..........Président

H. GALLY..........Vice-Président

SCOTT McGEHEE..........Secrétaire

DIRECTEUR:

Emile L. Carrière,	Louis Bush,
J. J. Gidière,	G. P. Harrison,
B. F. Coammers,	D. Fatjo,
Gilbert H. Green,	H. E. Shropshire,
M. Schwabacher,	J. A. Dufilho,
J. A. Lafaye,	J. H. Menge,
John T. Moore, jr,	P. A. Villermin,
Adolph Meyer,	Geo. H. Dunbar,
E. L. Forstall,	F. G. Ernst,
Joseph David,	I. Hernsheim,
D. A. S. Vaught,	R. Beltran,
L. Lacassagne,	Henry Lehmann,

Thos. J. Woodward

Cette Compagnie émet en ce moment des polices pour risques d'incendie de rivière et de mer aux taux courants les plus réduits.

L'attention toute spéciale des assureurs est respectueusement appelée sur la section de la charte qui établit que, à l'expiration de chaque année fiscale, cinquante [50] pour cent des profits nets de la compagnie [après en avoir déduit six [6] pour cent seulement d'intérêt par an pour le capital payé] seront distribués proportionnellement parmi les assureurs sur le montant des primes payées.

21 nov—Dim et Je

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, [illegible] Claiborne à Perdido, [illegible] et Poydras, Poydras à [illegible] à Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Maison et terrain de valeur sur la rue Prieur, entre Dumaine et St Philippe.

Succession de Charlotte Cornélie Bellocq épouse décédée de P. G. Gibert

No 4176 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 20 janvier 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, au dernier enchérisseur pour le prix qu'il rapportera, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 mai 1882 et signé le 19 mai 1882 et en vertu d'un ordre supplémentaire de la même Honorable Cour daté 29 novembre 1882, dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Dumaine et St Philippe, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié architecte le 19 mai 1882, et mesurant au pied américain, 30 pieds de face rue Prieur, sur une profondeur de 130 pieds 1 pouce et 7 lignes du côté de la rue Dumaine, et de 129 pieds 6 pouces et 6 lignes de l'autre côté, celui de la rue St Philippe, et une largeur dans le fond de 31 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue et ayant 4 chambres et une bâtisse attenante de 2 chambres; aussi, une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc, etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans en billets d'acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeurs, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement à la maturité.

Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour le montant du crédit et le transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, et sera de plus requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 déc—6,23,30—janv 6,13,20

VINS, COGNACS, SHERRIES, Etc, Etc

Vente à l'encan,

Pour clore les affaires de MM. Godard frères, Charles Estingoy et autres.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale—JEUDI 21 décembre 1882, à 11 heures du matin il sera vendu à l'enchère publique, au magasin des importateurs, MM. A. Rochereau & Cie, 16 et 18 rue St Louis, entre Chartres et Levée, pour clore les affaires des messieurs susnommés:

—— Caisses VIN ROUGE,
—— Caisses VIN BLANC,
—— Futs COGNAC,
—— SHERRIES, Etc., Etc.

A vendre en quantités [lots] à la convenance des acheteurs. Des catalogues, avec force détails seront distribués avant la vente.

Condition comptant. 10 déc -

Un bon emplacement.

Occupé par buvette La Mascotte et le restaurant La Mascotte, coin des rues Peters, côté nord (chemin public) et Ursulines, la bâtisse en briques à deux étages en face du marché aux légumes.

Succession de Barthelemy Antony.

No. 3361 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 6 janvier 1883, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, sur la rue St-Charles entre Gravier et Commune en vertu d'un et conformément à un ordre de l'hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 2 décembre 1882 pour compte de la succession ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] chemin public, Ursulines, Hôpital et Gallatin, [illegible] plan de J. Pilié, [illegible] décembre 1883, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Ursulines sur [illegible] rue Peters côté nord, Chemin Public, [illegible] pieds 11 pouces et 4 lignes dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, le rez-de-chaussée est occupé par la buvette La Mascotte et le restaurant Mascotte, escaliers, lieux d'aisance, une cuisine dans laquelle se trouve un range de valeur, waterworks au second étage quatre chambres, salle à manger, et cuisine et gaz, etc., et une véranda couverte tout autour de la propriété, le tout en parfait état.

Etant la même propriété que ledit feu Barthelemy Antony a acquise de Juan Bertran le 5me jour de [illegible] par acte passé pardevant Abel Dreyfous notaire en cette ville et que ledit acte est dûment enregistré au bureau de transfert de cette paroisse et ville dans le livre 1[illegible].

Conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Seghers, notaire aux frais de l'acquéreur.

3déc—3 9 16, 23 30 6 jan

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation sucrière dans la paroisse St-Charles à l'encan.

Le HOME PLANTATION.

Complète dans tous ses détails, Avec Résidence, Camp pour Travailleurs, Sucrerie, Machines, Instruments Aratoires, Mulets, Hangars à cannes, etc.

O. J. Forstall vs The Consolidated Association of the Planters of Louisiana

No 428.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI 23 décembre 1882 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 16me jour de novembre 1882, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci après décrites, à savoir:

DANS LA PAROISSE ST-CHARLES

1° L'HABITATION "HOME" dans la paroisse St-Charles à environ 26 milles de la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer de la Nouvelle Orléans et du Texas à peu près 15 arpents de face au fleuve Mississippi sur une profondeur [illegible] arpents et contenant environ 745 [illegible] acres de superficie plus ou moins, la [illegible] supérieure de l'habitation touche à Hahnville et la ligne inférieure touche à la propriété de la paroisse et de la maison de cour. Les améliorations comprennent une grande maison de résidence, deux résidences [illegible], un camp pour travailleurs construit en briques, moulin, machines, sucrerie, purgerie de la valeur de 300 boucauts, hangar, granges, instruments aratoires, charrettes et charrettes à cannes et un stock de 24 mulets.

L'habitation est presque tout entourée avec une bonne barrière en fil de fer. La personne qui la possède la livrera avant ou le 1er janvier 1883, et d'après les termes de son contrat il est tenu de laisser du plant de canne suffisant pour planter 60 arpents. Il y a en outre 80 arpents de souches d'un an et à peu près 25 arpents de deux ans, on peut en prendre possession le 1er janvier 1883 ou plus tôt si la récolte est finie.

2° Un morceau de terre de valeur à peu de distance de l'habitation ci-dessus décrite et à peu près à 26 1/2 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans sur la rive droite et mesure à peu près 6 1/3 arpents de face au fleuve Mississippi sur à peu près 40 arpents de profondeur. La ligne inférieure de ce morceau de terre étant la ville de Hahnville. Ce morceau de terre n'a pas d'améliorations, mais des barrières et contient à peu près 170 acres de superficie de bonne terre, convenable à la culture du sucre et du riz.

Conditions de la vente - Un tiers ou plus comptant [au gré de l'acquéreur], le reste à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec privilège de vendeur, la clause d'honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluses dans l'assurance des améliorations et le transfert de la police. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera exigé de l'acquéreur.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero Jr, notaire.

19nov—19 25 26 déc 2 9 16 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de résidence double, dans le Cinquième District,

A l'angle des rues Elmire et Market.

Succession de Robert Saunders et de Maria Saunders, son épouse.

No 6769—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 9 novembre 1882, il sera vendu à l'enchère publique la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans cette partie du Cinquième District connue sous le nom de Belleville; c'est le terrain No 13 du carré d'ilet borné par les rues Elmire, Chestnut, Evelina et Market. Il mesure 30 pieds de face rue Elmire sur 120 pieds de profondeur et fait face à la rue Market, formant le coin des dites rues.

Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, avec salle de devant, 3 chambres, cuisine de chaque côté, auvents et citerne, arbres (shade trees), et le quartier en est amélioré.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit d'un an, à partir du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, et toutes les clauses de sécurité, lien du vendeur, etc. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour notaire

12 nov—12, 23 déc 2, 9, 16.

[illegible] de la rue [illegible] des Fair Grounds.

[illegible] départ, rue du Canal [illegible] Parcours: [illegible] Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad [illegible] et de là à la station d'arrivée [illegible] suivent la même route [illegible], au lieu de tourner dans la rue [illegible] suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou [illegible] la Grande Route St-Jean, d'où [illegible] à la station [illegible] la porte des Fair Grounds [illegible] sauvage [illegible] la rue Broad [illegible] principalement par la rue [illegible] Ursulines jusqu'à la rue du Canal.